

ANNEXE 1

- Version publique -

Demande de divulgation

Buteau, Caroline

Date d'envoi : mercredi 24 juillet 2013 17:58

À :

Cc :

Chère Consoeur,

La Défense a été informée qu'un membre du Bureau du Procureur a annoncé en public, lors d'une Conférence qui s'est tenue le 15 juillet dernier, que le Bureau du Procureur avait effectué certaines enquêtes conformément à l'Article 70, tel qu'ordonné dans le Jugement de la Chambre de première instance I dans l'Affaire *Lubanga*.

La Défense souhaite savoir où en sont ces enquêtes du Procureur à ce stade.

De plus, la Défense souhaite recevoir communication des informations qui ont été recueillies par le Procureur dans le cadre des enquêtes effectuées conformément à l'Article 70 dans la présente affaire.

D'avance nous vous remercions.

Meilleures salutations,

Caroline Buteau pour Catherine Mabille